

La revue des parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°451/DÉCEMBRE 2023

Éducation
à la sexualité

Informier,
c'est les protéger

ÉDUCATION

Que fait l'école des données
de nos enfants ?



fape

INITIATIVE

Un podcast pour parler
des fake news

Séjours
éducatifs

la LIGUE de l'enseignement



La classe de découvertes, *l'expérience collective qui profite à chacun.e*

Partir en classe de découvertes, c'est l'occasion, pour votre enfant, d'**apprendre**, de **grandir** et de **partager**, de changer d'air et de renforcer les liens au sein du "groupe classe".

Les **classes de découvertes** proposées par la Ligue de l'enseignement sont un prolongement de l'**apprentissage** qui leur est dispensé par leurs enseignants.

Cette "école ailleurs" leur permet de rapprocher les **savoirs théoriques et pratiques** en lien avec leur parcours scolaire, mais aussi de **s'ouvrir** au monde et de développer le "**faire ensemble**".

Forte de ses **69 ans d'expérience**, ses **1,5 million d'adhérents** et ses **235 000 élèves** accueillis chaque année, la Ligue de l'enseignement est un partenaire reconnu des autorités éducatives.

Elle accompagne les enseignants dans toutes les étapes nécessaires à la création et au bon déroulement des classes de découvertes pour s'assurer de la **qualité** du moment **pédagogique** que va vivre l'élève.

Plus d'informations sur nos nombreuses destinations en France et à l'étranger :

www.sejours-educatifs.org

SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13

Dossier

Éducation
à la sexualité

Informier,
c'est les protéger

21

En pratique

ORIENTATION • Hacker éthique,
un métier d'avenir

SANTÉ • Troubles dys. Des aides
appliquées au petit bonheur
la chance

PSYCHO • Plurilinguisme :
comment les enfants
le vivent-ils ?

ÉDUCATION • Que fait l'école de
toutes les dates qu'elle collecte ?

26

Décryptage

L'indice de position sociale

28

Regards croisés

SERGE TISSERON/
EMMANUELLE PIQUET

Les cours d'empathie peuvent-ils
réduire le harcèlement ?

30

Initiative

Un podcast pour parler
des fake news

32

Nos actions

34

Portrait

Émilie Hanrot

édito

Notre combat, c'est l'école publique et la réussite de tous

“ Cette Revue des Parents témoigne une fois encore que l'école est le lieu de tous les espoirs, mais aussi de nombreuses tensions à l'image des crises qui bousculent notre société. Les enseignants, les personnels de vie scolaire, les personnels de direction, les personnels de la santé scolaire, les personnels sociaux et les personnels des collectivités... sont en première ligne pour accueillir et permettre à nos enfants de grandir dans ce monde si chahuté. Leur engagement sans faille mérite notre respect le plus profond et exige que nous fassions bloc avec eux lorsqu'ils sont sous pression des fanatismes, des partisans des extrêmes ou de parents qui préfèrent le rapport de force au dialogue. Aucune cause, aucune colère ne justifie que l'on conteste les enseignements de l'école et que l'on fasse pression sur celles et ceux qui l'animent. Apaiser l'école passe encore et toujours par se mobiliser pour obtenir plus de moyens, par augmenter le nombre d'adultes formés dans l'école et refuser l'avalanche de réformes qui, additionnées les unes aux autres, construisent une école où les forts seront plus forts et les faibles encore plus faibles.

Alors oui, en 2024, notre engagement sera toujours celui de la coéducation et de la lutte contre ceux qui menacent l'école de la République parce qu'ils ont peur de ses valeurs et de sa capacité à permettre à nos enfants de changer le monde !



GRÉGOIRE ENSEL
Président de la FCPE

Revue de la Fédération
des conseils de parents
d'élèves (FCPE) IO8, avenue
Ledru-Rollin. 75544 Paris
Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 •
www.fcpe.asso.fr •
fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION

Directeur de la publication
et de la rédaction :
Grégoire Ensel • Responsable
de la revue : Laurence
Guillermou • Rédactrice en
chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique :

CITIZENPRESS
Rédactrices : Michèle Foin,
Émilie Gilmer, Anne-Flore
Hervé, Marianne Peyri.

• Infographie : David Lory •
Dessin p.34 : Bénédicte Govaert
• Crédits photos : iStock.

PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue
Lafayette 75009 Paris •
Tél. : 01 40 02 99 00 •
mistralmedia.fr • Directeur
général : Luc Leherécy.

IMPRESSION

Direct impression •
26 bis Boulevard
de Beaubourg -
32, ZA Paris Est
77184 Émerainville.

Conformément à la loi
n° 78 17 du 6 janvier 1978
informatique et libertés,
chaque adhérent, abonné,
assuré, dispose du droit
d'information, de
rectification et d'accès
auprès de la FCPE.

Restons
connectés !



Rendez-vous
sur le site
fcpe.asso.fr
pour s'abonner à la
Revue des Parents
au tarif de 6 €
(sans adhésion).

Suivez-nous
sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales
départementales :
14, 45, 66, 69, 95.



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org



20²³₂₄

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

**Vos élèves
méritent
le spécialiste
de l'assurance
scolaire.**

PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.

La MAE, c'est bien plus qu'une assurance scolaire. Créée en 1932 par des enseignants, la MAE met toute son expertise au service des enfants, des parents et des équipes pédagogiques.

LA DOUBLE PROTECTION POUR ÊTRE BIEN ASSURÉ.

Lors des activités scolaires obligatoires et facultatives, l'assurance scolaire MAE protège vos élèves qu'ils soient responsables ou victimes d'un accident (responsabilité civile + individuelle corporelle). En cas d'accident, c'est également une garantie pour vous dont la responsabilité peut parfois être engagée, si vos élèves ne sont pas correctement assurés.

**L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE
EST UN GAGE DE TRANQUILLITÉ.**

Attestation en ligne

mae.fr

Recommandée par la



Pour toute information,
contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

AP PI ENS 06/23 – Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet – CS 91833 – 76044 ROUEN CEDEX
Crédit photo : GettyImages



MON PREMIER ASSUREUR



On en parle !

1. VOIE PRO

Les calculs ne sont pas bons ! Pour les lycéens de la voie pro, le « choc des savoirs », ce sera 203 heures en moins sur les trois ans du bac pro. La FCPE et les organisations syndicales ont exigé du ministre qu'il renonce à présenter sa copie au Conseil supérieur de l'Éducation du 14 décembre.

2. GAZ HILARANT



L'inhalation du protoxyde d'azote, en raison de son effet euphorisant, connaît un essor chez les jeunes. 3,2% des 18-24 ans en ont consommé au cours de l'année 2022. Santé publique France alerte sur l'augmentation de cas d'intoxications graves.

3. DERNIER KILOMÈTRE

Comment combler le fossé qui se creuse entre l'action publique et les usagers ? Dans son étude annuelle, le Conseil d'État formule douze propositions. Parmi elles, accompagner les publics qui en ont le plus besoin (en simplifiant les formalités administratives à l'école par exemple). La FCPE a contribué à ces travaux.



CANTINES

LA RÉVOLUTION DANS TOUTES LES ASSIETTES

Depuis le 18 octobre 2023, la première grande consultation nationale indépendante sur les cantines scolaires est lancée avec l'Ifop par l'Association de l'alimentation durable, soutenue par la FCPE. Les parents et les enfants du CP au CM2 sont invités à répondre à un questionnaire en ligne intitulé « Cantines Révolutions » pour des cantines de rêve où tous les enfants se régaleront. L'objectif de l'enquête est de mettre en lumière les bonnes pratiques, d'éveiller les

consciences et de gommer les inégalités en matière de restauration scolaire en France. À partir de janvier 2024, l'association compte utiliser les résultats pour inspirer les politiques publiques ; développer des outils et un accompagnement à destination des collectivités, des opérateurs de restauration scolaire et des familles ; et, in fine, contribuer à une restauration scolaire saine, durable et donc, plus vertueuse.



85 HEURES

d'enseignement professionnel seraient supprimées en terminale, a pointé l'intersyndicale de la voie professionnelle qui craint une augmentation du décrochage en fin de parcours.

LYCÉE

Le stage en seconde aura bien lieu !

Depuis le 29 novembre, c'est inscrit au *Journal officiel*. « En classe de seconde générale et technologique, les élèves accomplissent une séquence d'observation en milieu professionnel dans des entreprises, des associations, des administrations, des établissements publics ou des collectivités territoriales. » Ce stage aura lieu en 2024, du 17 au 28 juin, « pour que chaque lycéen approfondisse sa découverte des métiers ». Lors du Conseil supérieur de l'éducation du 16 novembre, la FCPE a voté contre ces textes. En effet, les familles qui n'ont pas de réseau ou celles qui habitent dans des territoires avec peu d'offres de stages seront mises en difficulté. Or, tous les besoins ne seront pas couverts par la nouvelle plateforme de recherche de stages que la FCPE avait réclamée. Enfin, la FCPE s'oppose à ce que le SNU soit l'alternative proposée.



EN SAVOIR PLUS :

Internet Rendez-vous sur jeunelsolution.gouv.fr



OFFREZ L'ÉCOLE À UN ENFANT :

PARRAINEZ EN FAMILLE !



OFFRIRUNPARRAINAGE.COM

SCANNEZ
POUR
EN SAVOIR
PLUS !



Parrainer, c'est permettre à un enfant pauvre en Asie du Sud-Est d'aller à l'école et d'être soutenu par son parrain à l'autre bout du monde.

Parrainer, c'est aussi se lancer en famille dans une aventure solidaire. Ouverture au monde, initiation à la solidarité, engagement dans la durée : et si c'était ça, le plus beau des cadeaux ?



LUTTE

ANTI-TABAC

Une génération débarrassée du tabac dès 2032 ? C'est le défi du ministre de la Santé qui a lancé fin novembre, son programme de lutte contre le tabac pour la période 2023-2027. Auditionnée, la FCPE a demandé que les conseils d'école et conseils d'administration délibèrent sur les mesures qui concernent les abords des établissements scolaires.

CASTING

Hadara, l'enfant sauvage du désert

Maijuin productions recherche des garçons de type maghrébin, très minces, et à différents âges (2 ans, 4-6 ans, 12 ans) pour interpréter le rôle principal du prochain long métrage de Gilles de Maistre : *Hadara, l'enfant sauvage du désert*.

Le film retracera l'histoire d'Hadara, petit enfant de tribu élevé par des autruches dans le Sahara. Les enfants travailleront sans trucage avec des animaux, dans le respect du bien-être animal. Les enfants devront donc déjà faire preuve d'aisance en présence d'animaux pour pouvoir prétendre au rôle. Néanmoins, un long travail de familiarisation sera mis en place et encadré par des équipes animalières très en amont du tournage. Il est donc nécessaire qu'un des deux tuteurs de l'enfant puisse se rendre disponible pour l'accompagner durant cette période dite « d'imprégnation » au mois de juin près d'Anvers en Belgique. Le tournage du film commencera en juillet en Belgique et au Maroc.

Contact : hadaracasting@gmail.com

Les toilettes à l'école, une question de santé publique



© Alexandra Defresne

Comment accepter que **8 enfants sur 10 se retiennent d'aller aux toilettes à l'école**, avec des répercussions sur leur santé physique et psychologique ? Une situation qu'aucun adulte ne serait en mesure de supporter au quotidien. Invitée par le collectif À nous les toilettes, association créée en 2019 et agréée par l'Éducation nationale, la FCPE a répondu présent pour participer à la table ronde organisée sur ce thème le 22 novembre dernier au Salon des Maires à la Porte de Versailles.

Un impensé du bâti scolaire

À cette occasion, la fédération a exprimé les revendications qu'elle porte depuis de nombreuses années. À commencer par la mise en place d'une politique d'éducation à l'hygiène impliquant enfants, parents, enseignants et personnels de service et de santé ; mais aussi d'une surveillance effective dans les toilettes ; d'un cahier des charges déterminant les normes techniques des sanitaires prenant en compte la conception des locaux, leurs équipements, et les conditions d'entretien et d'hygiène ; et, enfin, de points d'eau hygiéniques et sécurisés.

ÉCOLES SOUS CONTRAT

En finir avec la fracture sociale !

Le Comité national d'action laïque, dont fait partie la FCPE, a été reçu le 29 novembre par la mission d'information parlementaire de l'Assemblée nationale qui porte sur le financement de l'enseignement privé sous contrat afin de s'exprimer sur l'évolution du financement, ses contrôles et ses effets sur le système éducatif. Le comité a rappelé les effets pervers de ce financement public qui crée une fracture sociale clivant de plus en plus la jeunesse. Il a proposé, entre autres, des contrôles accrus sur l'utilisation des moyens alloués. Il demande également aux établissements de se soumettre à l'ensemble des programmes d'enseignement, notamment l'éducation à la sexualité.



40,5%

LE POURCENTAGE D'ÉLÈVES

issus de milieu favorisé est de 40,5% dans le privé contre 19,5% dans le secteur public.



EN SAVOIR PLUS :

Internet Lire les propositions du Cnal.

FaciliDYS®

Editions des Terres Rouges

Une **méthode** et des **livres**
pour une **lecture (beaucoup)**
plus facile

Enfants - Ados - Adultes

Dyslexiques, Dysorthographiques, Dysphasiques, lecteurs en apprentissage,....
autistes, trisomiques, déficients intellectuels, FLE...

Découvrez nos livres



Augmente :

La **RAPIDITÉ** de lecture (*moins 30 secondes par page A4*)

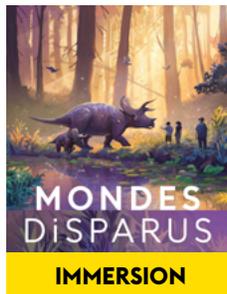
La **COMPREHENSION** - La **MEMORISATION** - Le **PLAISIR** de lire

Diminue : Les **ERREURS** de lecture

Toute la collection sur : www.terresrouges.eu

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



© Excurio MNHN

MONDES DISPARUS

Direction le Muséum national d'histoire naturelle. Muni de votre casque de réalité virtuelle, et accompagné de Charlie, jeune biologiste, et de son robot, Darwin, vous voici propulsé 3,5 milliards d'années en arrière. De l'Hadéen à l'Éocène, en passant par le Crétacé, ce voyage 45 minutes est fou ! À partir de 11 ans.

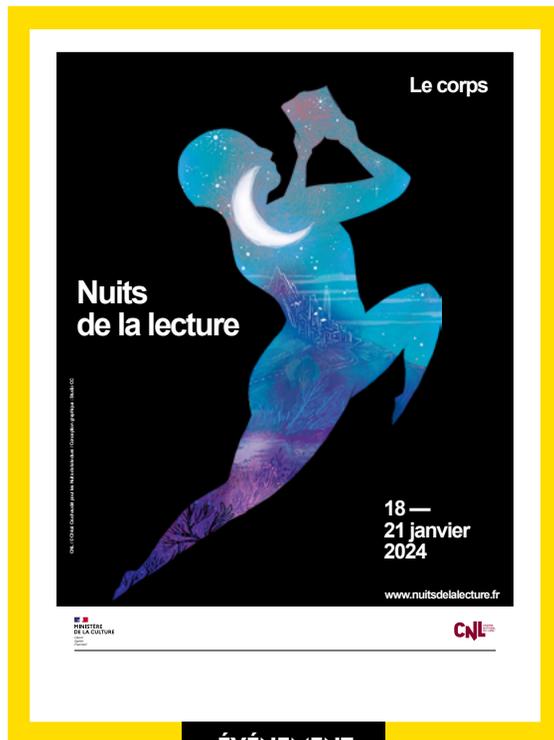
Internet mnhn.fr

CHARTÉ

Jouets mixtes

Le 4 décembre, réunis à Bercy, les acteurs de la filière Jouets ont signé la nouvelle édition 2023-2026 de la Charte pour une représentation mixte des jouets. Objectifs : lutter « contre les stéréotypes sexistes » dès le plus jeune âge et susciter davantage de vocations chez les filles, qui se détournent encore trop souvent des univers scientifiques.

Internet [Lire le communiqué.](#)



ÉVÈNEMENT

LES NUITS DE LA LECTURE

Lectures musicales, performances de poèmes, contes... Les 8^e Nuits de la lecture, organisées par le Centre national du livre, invitent adultes et enfants au plaisir de lire du 18 au 21 janvier 2024. Le corps, qui peut être tour à tour une évocation poétique, un sujet d'anatomie, mais aussi un thème politique, sera au cœur de la programmation.



nuitsdelalecture.fr

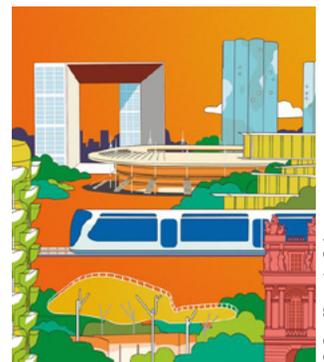
LYON

Sons et lumières

Après la célèbre **Fête des lumières à Lyon**, prolongez la magie au Palais de la Bourse jusqu'au 16 janvier 2024. Une expérience visuelle de 30 minutes vous y attend, portée par les mélodies emblématiques des *Quatre Saisons* de Vivaldi.

Internet

eonariumexperiences.com



© Geoffroy de Crécy

EXPOSITION

MÉTRO !

Jusqu'en juin 2024, la Cité de l'architecture propose un voyage dans les entrailles de Paris, avec une exposition dédiée au métro parisien. Après avoir découvert son histoire, place aux enjeux du Grand Paris Express, à l'heure où s'achèvent les premières gares de ce titanesque chantier.

Internet citedelarchitecture.fr

Les Inséparables

CINÉMA

Dans un vieux théâtre de Central Park, une marionnette en bois, appelée Don, rêve d'échapper à son rôle de bouffon pour devenir chevalier. Un soir, il claque la porte. Son chemin croise celui de DJ Doggy Dog, une peluche électronique qui danse le hip hop et qui croit que sa musique pré-enregistrée est la chose la plus cool de la Terre. À première vue, tout les

sépare. Pourtant, leur désir de vivre autre chose va les rassembler et cimenter une amitié aussi solide qu'improbable... Un film à partir de 4 ans signé Jérémie Degruson sur l'importance de rêver grand et de vivre encore plus grand.

À l'affiche le 13 décembre 2023.



ROMAN



On ne dit pas sayonara

Interdiction d'entrer dans la chambre au piano, de parler japonais, ni, bien sûr, de parler de maman... Malgré les règles impitoyables fixées par son père, Élise osera-t-elle poser la question interdite ? Pur délice de délicatesse sur le deuil, le livre d'Antonio Carmona a remporté le Concours du premier roman jeunesse 2023.

Éd. Gallimard jeunesse, 13,50 €.



© ciné-tamaris - Social Animals

CINÉMA

VIVA VARDA !

Photographe, cinéaste et plasticienne, Agnès Varda est l'une des rares femmes de sa génération à avoir fait carrière en tant que réalisatrice. Elle a tourné plus de 40 films, avec cette certitude qu'aucun carcan, esthétique, politique, cinématographique, ne saurait jamais contenir sa folle liberté. L'exposition de la Cinémathèque, visible jusqu'au 28 janvier 2024, retrace son parcours si singulier.

+ cinematheque.fr



Basilique de Saint-Denis © Lucie Cipolla

#CONTES

Visites contées, costumées, illuminées... Plus de 150 événements sont organisés au cœur de 48 monuments partout en France pour célébrer la magie des fêtes de fin d'année.

PARIS

HÔTEL DE LA MARINE

Remontez le temps à l'Hôtel de la Marine, en assistant à trois récits contés : *L'épopée de la pomme de terre*, découverte au XVIII^e siècle lors des grandes expéditions ; *Les voyages du diamant bleu de la Couronne de France*, rapporté d'Inde en 1668 ; et *L'aventure de l'obélisque*, de Louxor à la place de la Concorde !

hotel-de-la-marine.paris.

© Victor Tonelli



REIMS

LE PALAIS DU TAU

Le palais du Tau à Reims est fermé pour rénovation, mais des animations ont été concoctées. Astrid Vuillet-Petite, animatrice du patrimoine, racontera le sacre du jeune Louis XV. Les 6-8 ans pourront fabriquer un roi en perles à repasser. Et trois comédiens se livreront à du théâtre d'improvisation le 5 janvier.

palais-du-tau.fr



BESANÇON

L'HORLOGE ASTRONOMIQUE

Après le succès de la première édition, l'horloge astronomique de Besançon, mastodonte de 5 mètres de haut et de 2 tonnes, alliant recherche technique et poésie, sera l'héroïne de deux spectacles : celui d'Emmanuelle Lieby, qui interprétera des histoires issues de la mythologie gréco-romaine, et celui de Caroline Castelli sur l'horloger de la cathédrale.

horloge-astronomique-besancon.fr



LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Notre accompagnement

La MAE peut intervenir au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention :
auprès des élèves de la maternelle au lycée,
des parents, avec des rencontres-débats,
et **de vos équipes pédagogiques** à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

THÉMATIQUES

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE ET GESTES DE PREMIERS SECOURS

Le club des enquêteurs

- 3-11 ans • Support interactif en téléchargement
- Jeu pédagogique en ligne

VIOLENCES ENTRE PAIRS

Jeux de l'Oie "Non au harcèlement"

- 9-11 ans et 12-15 ans • Mallettes de jeux
- Nouveau** • Version dématérialisée interactive

Maël le roi des bêtises

Dès 3 ans • Album

SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Maëva sur le chemin de l'école

Dès 3 ans • Album

SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

Maël et Maëva, les écrans en toute tranquillité

Dès 3 ans • Album

ÉDUCATION À LA SANTÉ

Maël et Maëva, bien dormir pour bien grandir

Nouveau Dès 3 ans • Album

mae.fr

Pour toute information,
contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

L'expertise MAE au service de la prévention.

AP PREV 06-23 - Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, sise 14 rue Moncey - 75009 Paris - Crédit photo : MAE

Toutes nos ressources
pédagogiques
et nos actions sur **mae.fr**





3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Saisir les enjeux de cet enseignement
2. Découvrir les coulisses d'une infirmerie
3. Contrer les idées reçues

L'objet de tous les fantasmes

Depuis toujours, l'éducation à la sexualité au sein de l'institution scolaire est **un sujet délicat qui suscite souvent des inquiétudes** chez les parents, et parfois même des réactions épidermiques instrumentalisées par des courants conservateurs et religieux. Beaucoup de fake news circulent et donnent lieu à des polémiques virulentes, pourtant infondées. **Qu'en est-il vraiment ?**

Texte :
ANNE-FLORE HERVÉ

Un enseignement encadré par la loi

Lors du troisième Comité interministériel à l'enfance, lundi 20 novembre 2023, la Première ministre Élisabeth Borne a insisté sur « l'effectivité de la mise en œuvre des séances d'éducation à la sexualité à l'école ». Pourquoi, en 2023, l'éducation à la sexualité (EAS) est-elle encore un sujet d'actualité alors qu'elle est obligatoire au sein de l'école depuis plus de vingt ans ? « Parce que cet enseignement n'a pas ou n'a été que très peu appliqué depuis la loi de 2001 », déplore Sylvie Pierre-Brossolette, présidente du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, dont les rapports successifs ne cessent de pointer cette négligence de l'école. En juillet 2021, le rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) conforte ce constat « d'inefficacité ».

« Les conclusions de l'IGÉSR consolident ce que nous dénonçons déjà : une absence totale d'ambition et de moyens », observe Saphia Guereschi, infirmière scolaire et secrétaire générale du SNICS-FSU. En novembre 2022, c'est au tour de la Défenseure des droits, Claire Hédon, de rappeler, dans son rapport annuel, la nécessité de rendre effectives les trois séances annuelles d'éducation à la sexualité à l'école. Elle recommande également de « renforcer le contenu de ces enseignements pour mieux sensibiliser les enfants au droit au respect de la vie privée et aux principes d'égalité et de non-discrimination ».

Vers une réécriture des programmes

Inefficacité, absence de cadre, personnels non formés, manque de temps et de moyens... Sur le constat, au moins, il y a un consensus. Et après ? En juin 2023, Pap Ndiaye, encore ministre de l'Éducation nationale, a saisi le Conseil supérieur des programmes (CSP) pour qu'il élabore pour chaque niveau d'enseignement une proposition de programme précisant les thèmes et les notions abordés dans le cadre de cet enseignement. Depuis, le CSP multiplie les auditions¹, « mais il ne nous interroge pas », déplore Saphia Guereschi, dont



« Notre éducation est neutre, impartiale et elle est cadrée par la loi. Il faut l'expliquer aux parents. »

SAPHIA GUERESCHI, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU SNICS-FSU



PRÈS D'UN QUART

des hommes parmi les 25 à 34 ans estime qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter.

(Source : Rapport 2023 du HCE)

le syndicat a participé à la réalisation du livre blanc Pour une véritable éducation à la sexualité publié le 6 novembre par le Planning familial.

Intégrer cette éducation dans les programmes est une avancée que salue Alexis Guitton du Collectif éducation contre les LGBTIphobies en milieu scolaire et universitaire : « Le programme, c'est un cadre officiel avec un contenu et un nombre d'heures. » Le CSP n'a pas encore rendu sa copie, mais cette réécriture des programmes d'éducation à la sexualité confirme la légitimité de l'école dans ce rôle. « Aujourd'hui, compte tenu du contexte dans lequel on vit, on ne peut plus considérer l'école comme un lieu uniquement de transmissions de savoirs fondamentaux », martèle Alexis Guitton. Et pourtant...

L'histoire hésitante et chaotique de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire, rythmée par des avancées et des retours en arrière depuis les années 1960, continue de véhiculer inquiétudes et fantasmes, nourris par des groupuscules conservateurs souvent liés à l'extrême droite. Le phénomène n'est pas nouveau, mais avec les réseaux sociaux, ce qui se passe dans l'école est instrumentalisé et de fausses informations circulent à grande vitesse pour instaurer de la peur chez les parents.

Une indispensable prévention aux violences sexuelles

« Notre éducation est neutre, impartiale et elle est cadrée par la loi, rassure Saphia Guereschi. Il faut l'ex-

« Il faut prendre le mal à la racine des stéréotypes et du sexisme. Cette éducation englobe les notions de respect, de consentement et d'égalité. »

—
SYLVIE PIERRE-BROSSOLETTE, PRÉSIDENTE DU HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

pliquer aux parents. » Et redire que cet enseignement, appelé parfois éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, contribue à la construction individuelle et citoyenne de chaque élève et recouvre plusieurs enjeux sociétaux.

Un enjeu de santé publique d'abord. L'éducation à la sexualité informe objectivement les élèves : contraception, prévention des grossesses précoces et non désirées, prévention des infections sexuellement transmissibles. « Dans les années 1980, avec les ravages de l'épidémie du sida, tout le monde a commencé à se rendre compte qu'il fallait outiller les jeunes autour des questions de la sexualité », rappelle Saphia Guerreschi.

Un enjeu d'égalité entre les filles et les garçons ensuite. « Il faut prendre le mal à la racine des stéréotypes et du sexisme, affirme la présidente du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle englobe les

notions de respect, de consentement et d'égalité. »

Un enjeu de prévention des violences sexuelles également. Le nouveau plan de lutte contre les violences faites aux enfants, présenté le 20 novembre, inscrit le renforcement de l'éducation à la vie sexuelle à l'école dans ses mesures phares. « Où, ailleurs qu'à l'école, un enfant victime de violences intrafamiliales peut entendre qu'elles sont anormales et que les enfants ont des droits dont celui d'être protégés ? », interroge Saphia Guerreschi. De plus, si les jeunes ne trouvent pas de réponses à leurs questions au sein de l'école, ils les cherchent ailleurs.

« Les images pornographiques diffusées sur le numérique ont des effets désastreux sur les représentations de la sexualité chez les jeunes, déplore Sylvie Pierre-Brossolette. Elles installent la violence dans les relations comme quelque chose de normal. » Résultat : les violences non seulement ne s'estompent pas mais, au contraire, elles augmentent de manière significative ces dernières années.

Un enjeu de lutte contre les discriminations homophobes et transphobes aussi. En partant du vécu des élèves, l'EAS aborde l'estime de soi, la confiance en soi, la relation aux autres, les émotions et sentiments, l'orientation sexuelle, l'identité de genre... Au-delà de lutter contre les discriminations, « ces notions permettent aux élèves de s'émanciper », analyse Alexis Guitton.

Un enjeu d'amélioration du climat scolaire, enfin. L'éducation à la sexualité, comme toutes « les éducations à », favorise l'acquisition d'une culture civique, des valeurs nécessaires à la vie commune et d'un esprit critique. « Elle est l'affaire de toute la communauté éducative, parents compris. C'est aussi un déterminant de la réussite scolaire », conclut Saphia Guerreschi.

(1) La FCPE a été auditionnée par le CSP. L'occasion de réaffirmer l'importance de l'éducation au consentement, à la sexualité dès la maternelle pour prévenir les comportements inappropriés entre enfants, et leur donner les moyens de dire les abus. La connaissance de leur corps est nécessaire pour les élèves de primaire, où commence la puberté.



160 000

ENFANTS
sont victimes de
violences sexuelles
chaque année.
(Source : [Civivise](#))

L'AVIS DE LA FCPE

Le réseau « Parents vigilants » - qui émane directement de Reconquête!, le parti créé par Éric Zemmour à la fin de l'année 2021 - prend régulièrement pour cible l'éducation à la sexualité, notamment sur les réseaux sociaux, en faisant circuler, la plupart du temps, de fausses informations.

La FCPE insiste sur le besoin important de cet enseignement, notamment pour expliquer la notion de consentement aux enfants dans le respect de l'âge et de la sensibilité de chacun. Elle rappelle que les représentants de parents ont un rôle à jouer, notamment en impulsant des initiatives au sein des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement dans le second degré. Le recrutement massif d'infirmières et de médecins scolaires est par ailleurs essentiel.



D.R.



Une semaine dans la peau d'une in

Au collège du Salagou à Clermont-l'Hérault (académie de Montpellier), éduquer à la sexualité fait partie des missions¹ de Sandie Cariat. Interventions en demi-classe et accueils individuels rythment ses semaines.

Sandie Cariat passe 70% de son temps au collège. Une chance pour les 800 élèves qui peuvent venir frapper à la porte de l'infirmier quand elle n'intervient pas en classe. « Les 30% restant, je les consacre aux écoles du secteur », précise-t-elle. Ses semaines sont bien remplies. Ses journées aussi.

Lundi. Sur l'agenda de Sandie Cariat, deux séances collectives en demi-groupe sont programmées avec une classe de 6^e. L'une de 9 h à 10 h et l'autre de 15 h à 16 h. « J'aime intervenir en demi-classe. Mais ce sont les élèves qui choisissent d'être en demi-groupe mixte ou pas. » La plupart du

temps, garçons et filles sont mélangés. « Mon intervention porte sur les compétences psychosociales : se respecter, savoir dire non, écouter ses émotions, communiquer à travers les écrans... Souvent, à cet âge, ils n'ont pas de filtre sur les réseaux sociaux et le lendemain face à la personne, ils sont beaucoup moins à l'aise ! J'essaie de les faire réfléchir sur leur communication derrière les écrans et son impact. » Le reste de la journée, Sandie accueille en individuel des élèves dans son bureau.

Mardi. Sandie ne se rend pas au collège aujourd'hui. Comme tous les mardis, elle intervient dans les écoles du secteur. « Soit pour voir un élève signalé qui a besoin d'une consultation infirmière, soit pour une intervention en classe sur l'éducation

À gauche, Sandie Cariat dans son infirmerie au collège, et ci-dessous un des documents affichés à l'attention des élèves.



« C'est intéressant que garçons et filles soient mélangés car ils ressortent de la séance avec un peu plus d'empathie. »

SANDIE CARIAT, INFIRMIÈRE SCOLAIRE

firmière

à la santé dont fait partie l'éducation à la sexualité. Je commence à l'aborder en CM2, toujours en partant de leurs réflexions ou interrogations. » Avec les CP, CE1 et CE2, l'infirmière parle d'hygiène du corps, de sommeil... et de consentement aussi. « Le consentement, c'est le fil rouge de toutes les interventions, du CP à la terminale ! »

Mercredi. La matinée est consacrée aux consultations individuelles. « Ça va du mal de tête à la question du harcèlement, en passant par des mal-être plus profonds, comme la phobie scolaire... » Moyen de contraception, d'une pilule du lendemain ou d'un renouvellement de contraceptif oral... « L'élève peut venir me solliciter à n'importe quel moment quel que soit son besoin. Notre champ est très vaste. » En

journée complète, Sandie accueille jusqu'à quarante élèves.

Jeudi. Cette fois-ci, Sandie a rendez-vous avec des élèves de 4^e. « J'adapte mon propos en fonction de la maturité de la classe tout en suivant une trame. Avec les 4^e, j'interviens en général après le cours de SVT sur la reproduction et j'évoque la contraception. Comme avec les 5^e, avec qui j'aborde les changements du corps à la puberté, le vocabulaire est souvent fleuri. C'est l'influence des hormones ! » Sandie reçoit aussi des parents sur rendez-vous.

Vendredi. Sandie termine sa semaine avec une intervention dans une classe de 3^e en demi-groupe. « Là, nous évoquons la première relation amoureuse. Et je reparle

des réseaux sociaux, du consentement, du respect du corps... L'éducation rime avec répétition ! » Sandie voit les 3^e deux fois dans l'année. « Je fais leur connaissance en 6^e. Ils commencent à avoir confiance en moi à la fin de la 5^e, début 4^e. Mais ce n'est souvent qu'en 3^e, qu'ils se confient (maltraitance, inceste). Ils savent aussi que je ne les juge pas et que je suis soumise au secret médical. C'est un travail de fond. »

(1) Éduquer à la sexualité s'inscrit dans le [parcours éducatif de la santé](#).

“Parfois des choses graves sortent à la fin des séances”

Didier Valentin, alias Dr Kpote, intervient en éducation à la sexualité dans les collèges et lycées d'Île-de-France depuis plus de vingt ans. Dans *Pubère la vie*⁽¹⁾, il relate ses rencontres avec **des milliers d'ados en quête de repères.**



Comment un jour décide-t-on d'intervenir auprès des ados pour parler de sexualité ?

C'était en 1999. Je venais de quitter l'association Sol En Si (Solidarité Enfants Sida). Une de mes amies m'avait signalé que le Centre régional d'information et de prévention du sida (Crips) Île-de-France recherchait des personnes pour faire de la prévention en milieu scolaire. Intervenir auprès des ados, ça faisait longtemps que ça me titillait. À l'époque, j'abordais la sexualité avec les élèves sous l'angle de la prévention et de la lutte contre le sida.

Depuis, comment ont évolué vos interventions... et vos élèves ?

Ma façon d'intervenir s'adapte à l'environnement autour de la vie affective et sexuelle des adolescents. Aujourd'hui, j'évoque plutôt les « risques d'exposition au virus » plutôt que les « risques de maladies ». L'actualité me sensibilise aussi. Avant je parlais très peu de l'inceste, depuis les chiffres de la Ciivis⁽²⁾, je l'évoque plus facilement. Du côté des élèves, le grand changement en vingt ans, ça a été l'arrivée forte du numérique, cette fameuse intimité nomade que les ados ont dans la poche sous forme de smartphone.

Et l'accès aux réseaux sociaux...

Oui. Ça a exercé une influence super forte sur la relation à l'autre, pour les jeunes comme pour les adultes d'ailleurs. Se rencontrer, se parler, partager des informations... Tout a changé ! Le positif, c'est le fait de pouvoir rencontrer des personnes qui leur ressemblent comme la communauté des LGBTQIA+ qui, avant, était isolée. Le négatif, c'est le cyberharcèlement et l'exposition aux images porno qui, pour quelques jeunes, ont un impact délétère sur leur existence. Mais heureusement, cela ne concerne pas tous les ados.

En 2023, quels sont les messages urgents à transmettre aux ados ?

En général, je n'interviens que deux heures. Je fais donc des choix. Aujourd'hui, je ne parle plus d'IST et



de prévention, mais je cible les violences sexistes et sexuelles et les rapports de domination. Je l'aborde par le biais de la masculinité toxique. À quel moment émerge-t-elle et quel impact a-t-elle sur les jeunes garçons ? Entre eux d'abord (bagarres, conduites à risque) puis, plus tard, dans leur rapport avec les femmes et les minorités de genre (sexisme, discrimination).

Comment réagissent les élèves ?

Ils ont le droit de ne pas être d'accord. L'idée, c'est de partager des informations par le débat contradictoire. Parfois c'est assez chaud, les garçons se sentent attaqués. C'est important de leur faire comprendre qu'ils payent l'addition des générations qui les précèdent et que ce stéréotype de genre systémique – le patriarcat – les dessert. Parfois des choses graves sortent à la fin des séances. Il faut alors avoir la capacité d'accueillir cette parole, savoir où l'on se situe, ne pas aller trop loin, ni trop vite. Je m'appuie sur des structures ressources pour l'accompagner.

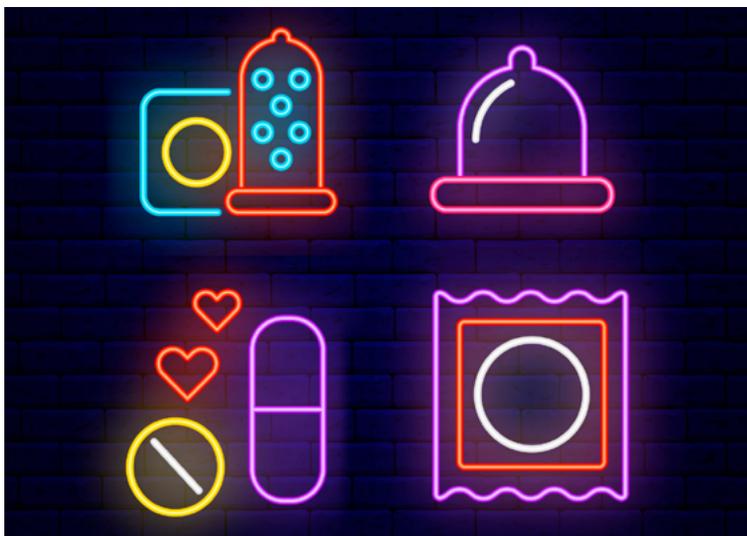
(1) Éd. Détour, 320 pages, 20,90 €.

(2) Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants.



POUR ALLER PLUS LOIN

Podcast : Dans la tête des ados, Les couilles sur la table #87.



Déconstruire quatre idées reçues

On apprend aux jeunes et aux enfants à se masturber.

En septembre 2023, panique sur les réseaux sociaux. Selon l'internaute dénommée Nadou G, la loi Evras (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle), qui serait tombée en France, permettrait de parler de la masturbation aux enfants dès 9 ans. Tout est faux. Tout d'abord, Evras n'est pas une loi, mais un guide qui ne concerne pas la France, mais la Belgique. Une polémique y fait rage sur fond de fake news. En cause ? Ce fameux guide Evras destiné aux professionnels pour encadrer l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle rendue obligatoire en 6^e et en 2nde par un décret. Il ne s'adresse pas aux élèves.

Les cours d'éducation à la vie affective et sexuelle incitent les jeunes à avoir des rapports de plus en plus tôt.

« L'âge moyen du premier rapport sexuel, c'est toujours 17 ans », assure Sandie Cariat, infirmière scolaire qui intervient au collège depuis plus de vingt ans.

Parler de vie sexuelle et affective, c'est à la famille de le faire, pas à l'école.

« Nous ne sommes pas là pour contrer les choix éducatifs des parents, rassure Saphia Guereschi, infirmière scolaire. Mais l'éducation à la sexualité est une mission de l'Éducation nationale. » Elle contribue à la construction individuelle et citoyenne de chaque élève et son action est complémentaire du rôle premier joué par les familles.

On apprend aux garçons à devenir des filles et vice versa.

Autour de la question du genre, il y a aussi des fantasmes, des craintes ou des idées reçues qui nécessitent un travail de déconstruction. Car non, l'éducation à la sexualité n'apprend pas aux garçons à devenir des filles et vice versa. En revanche, l'éducation sexuelle aborde les concepts d'identité de genre et d'orientation sexuelle qui sont des concepts essentiels dans l'expression des droits humains.



2 filles sur 3 et 1 garçon sur 2 affirment que les sujets de harcèlement et de violence ne sont pas assez évoqués au cours de leur scolarité et qu'ils et elles se sentent désarmé(e)s.
(Source : [rapport HCE 2022](#))

FAQ DES PARENTS

DE QUAND DATE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN MILIEU SCOLAIRE ?

Elle a été mise en place progressivement à la fin des années 1960 au moment où la sexualité des jeunes est devenue une question à la fois privée et publique.

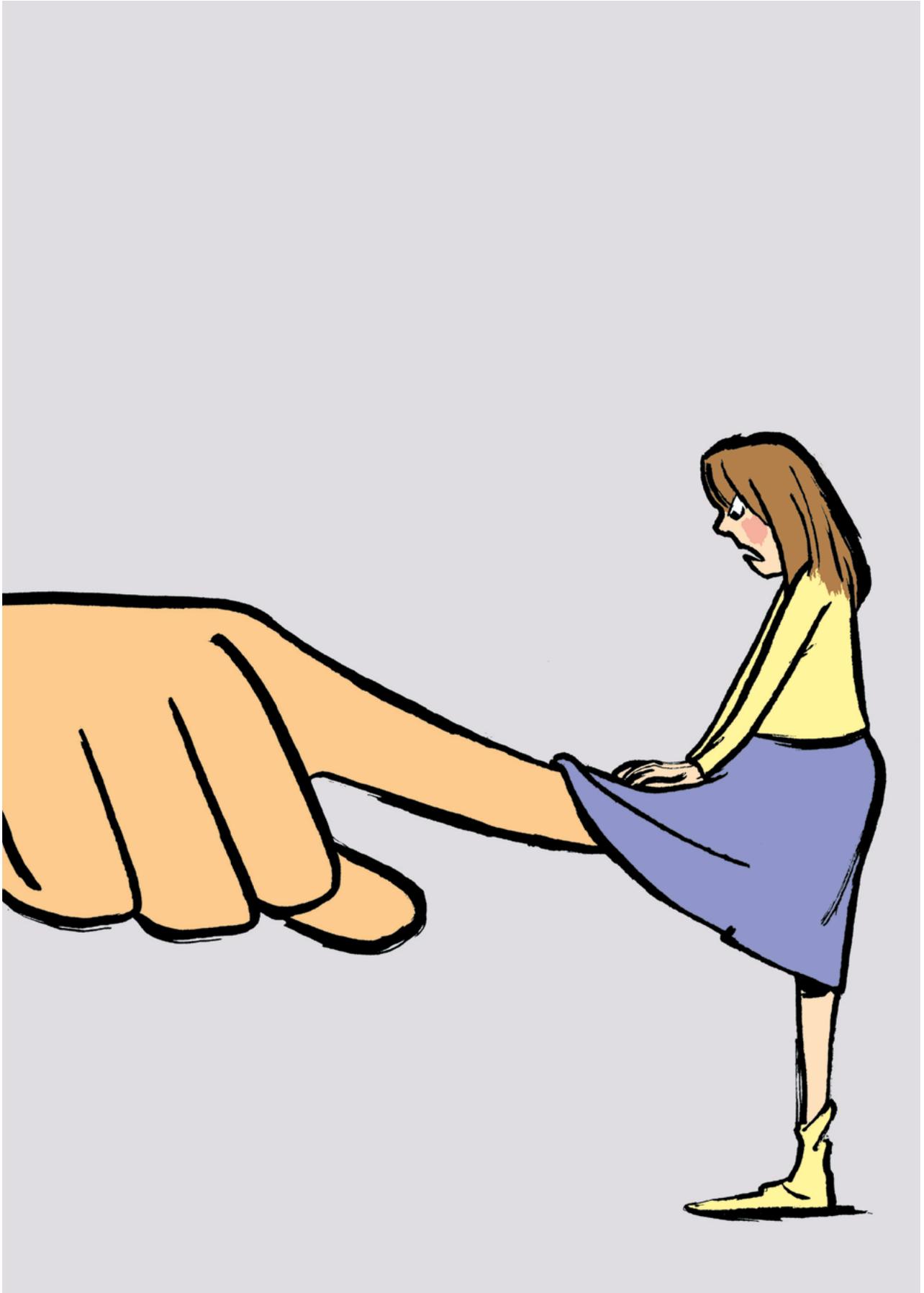
QUI EST CHARGÉ DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ ?

À l'école primaire, c'est le professeur des écoles. Au collège et au lycée, ces séances sont organisées par une équipe de personnels volontaires et formés (professeurs, conseillers principaux d'éducation, infirmiers, etc.), le cas échéant en lien avec des partenaires extérieurs ayant un agrément national ou académique.

POURQUOI LES TERMES ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE SONT-ILS UTILISÉS ?

Dans le code de l'Éducation, les termes employés sont « Éducation à la sexualité ». Mais pour mieux cerner son périmètre qui a évolué, les termes « Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle » sont maintenant aussi utilisés.

#STOPINCESTE





Hacker éthique, un métier d'avenir

En réponse au hacker malveillant, qui mène des cyber-attaques, le hacker éthique **identifie les failles** d'un système informatique et formule des préconisations pour le protéger.

Texte : ÉMILIE GILMER

A lors que la numérisation de la société va bon train, la vulnérabilité des systèmes informatiques est plus que jamais d'actualité. Dans ce contexte, le métier de hacker éthique – aussi appelé pentesteur, contraction de « pénétration et tester » – est de plus en plus prisé par les entreprises. « L'idée est de se mettre dans la peau d'un hacker et de tester le niveau de sécurité de différents systèmes informatiques, explique Alexandrine Torrents, experte en cybersécurité chez Wavestone. Ces systèmes peuvent être des applications web, des réseaux internes d'entreprise, des objets connectés. Une fois les vulnérabilités repérées, la mission du pentesteur est de proposer un plan d'action pour les corriger, en établissant des priorités selon le niveau de risque de chaque vulnérabilité identifiée. » Avec l'objectif, *in fine*, d'éviter les vols, les intrusions et le piratage des données sensibles.

Des profils d'ingénieurs

Selon Numeum, premier syndicat professionnel des entreprises du numé-

rique en France, qui réunit les acteurs de la branche, ce métier peut être accessible à bac+3. Il existe, par exemple, une licence professionnelle des métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux. Mais aussi une licence en cybersécurité. Même si les candidats à bac +5, dotés d'un master en informatique avec spécialisation en cybersécurité, sont les profils privilégiés par les entreprises.

À noter, toutefois, que se spécialiser n'est pas un pré-requis. « On peut rentrer dans une entreprise avec un diplôme d'ingénieur classique en s'étant « auto-formé », explique Alexandrine Torrents. En effet, il existe aujourd'hui sur Internet un certain nombre de plateformes qui permettent de s'exercer à la cybersécurité. » C'est le cas du site openclassrooms.com qui délivre des cours en ligne gratuits et permet de réaliser des tests d'intrusion virtuels. Le cas, aussi, de la plateforme d'entraînement root-me.org, dédiée aux hackers en herbe qui souhaitent améliorer leurs compétences en matière de sécurité informatique.

+

3 QUESTIONS À SE POSER

1.

Suis-je attiré par l'univers informatique au sens large ?

On attend du pentesteur qu'il possède des connaissances solides dans différents domaines. Il doit maîtriser la cryptographie par exemple, c'est-à-dire les processus de codage des informations. Mais aussi le développement de logiciels et de systèmes informatiques (systèmes embarqués, systèmes industriels) ou la programmation web (Java, PHP).

2.

Suis-je inventif ?

Travailler dans le domaine de la sécurité informatique suppose d'explorer en permanence de nouvelles technologies et de nouveaux systèmes. Contrer l'inventivité des pirates nécessite d'être soi-même inventif et donc en capacité de se réinventer.

3.

Ai-je le goût du secret et du challenge ?

Le hacker éthique a accès à des informations confidentielles, ce qui implique de sa part une discrétion irréprochable. Il aime aussi surmonter les obstacles, se dépasser pour trouver des solutions.

En pratique

En savoir plus

Guide

- *Numerique, le petit guide non exhaustif des métiers du secteur*, à consulter sur concepteursdavenir.fr

Livre

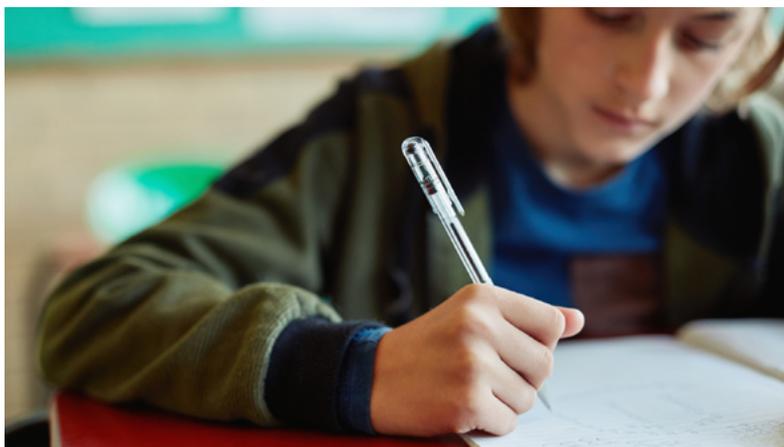
- *L'Abécédaire de la Cyber ! La cybersécurité expliquée aux enfants... à partir de 5 ans*, éditions BonjourCyber®.

À écouter

- *La série de podcasts Histoires de hacking.*

Troubles dys

Des aides appliquées au petit bonheur la chance



De nombreuses adaptations sont possibles pour faciliter la scolarité des élèves souffrant de troubles dys. Elles ne sont pas toujours mises en œuvre.

Texte : MARIANNE PEYRI

A minima, ce serait près de 10 % de la population qui souffrirait de troubles dys. Le plus connu, la dyslexie, se traduit par des difficultés à lire, à mémoriser la forme visuelle des mots et de ce fait, à les orthographier. La dyscalculie s'illustre par un retard dans la mise en place de la numération et des habiletés arithmétiques. La dysphasie, elle, est un trouble développemental de la parole et du langage oral, tant pour s'exprimer que pour comprendre. La dyspraxie porte sur des difficultés de coordination des gestes et peut engendrer une dysgraphie. Il existe également les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), qui touchent près d'un enfant en moyenne par classe. Il est courant que des enfants cumulent différents troubles tels que dyspraxie et dyscalculie, ou dyslexie et dysorthographe. Tous les élèves concernés ressentent une forte fatigabilité, liée notamment à la surcharge cognitive.

Deux dispositifs : les PAP et les PPS

Pour leur faciliter ce travail, des adaptations sont possibles. Créé en 2015, un

plan d'accompagnement personnalisé (PAP) peut être mis en place avec l'accord d'un médecin scolaire. Ce document suit l'enfant tout au long de sa scolarité avec un éventuel bilan aux changements de cycle scolaire. Il prévoit, selon les cas, des aménagements tels que du temps supplémentaire, des exercices plus courts, des supports de cours numériques... Ces aides, qui permettent à ces élèves de faire de bons parcours scolaires, ne sont cependant pas toujours mises en place faute de médecins scolaires pour les valider, voire à cause du refus de certains établissements. Elles sont aussi parfois inégalement appliquées selon les professeurs.

Depuis 2006, dans le cas de jeunes souffrant de troubles dys sévères, il existe le projet personnalisé de scolarisation (PPS). Il permet de faire une demande auprès de la MDPH¹ pour bénéficier d'équipements spéciaux tels que ordinateurs, tablettes, logiciels, et de la présence d'un accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH). Bien souvent, obtenir ces aides relève du parcours du combattant pour les familles.

DES ANNONCES RÉCENTES

En novembre, la nouvelle stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neuro-développement a donné aux troubles dys une place à part entière, ce qui n'était pas le cas auparavant. Celle-ci prévoit de développer les recherches sur ces troubles, d'avancer l'âge de leur repérage et des diagnostics, d'intensifier la formation des professeurs, de mieux adapter la scolarité... Une des grandes avancées, demandées par les associations, serait aussi un PAP opposable, soit la possibilité de mener un recours lorsque celui-ci n'est pas appliqué. Cependant, si les grandes lignes de cette stratégie donnent de l'espoir, l'incertitude demeure sur le calendrier, les modalités d'application et les moyens dédiés.

Là, encore, l'application de ces PPS est inégale selon les territoires. Les délais pour obtenir les équipements peuvent être très longs et le nombre d'heures dédiées ne cesse de se réduire depuis trois ans pour les AESH individuelles pour les élèves souffrant de dys. Ces PPS étant opposables, les familles peuvent se tourner vers la justice. Il est très important aussi de se mobiliser pour que son enfant obtienne les aménagements prévus pour les examens nationaux : tiers temps, utilisation d'un équipement spécial, dictée aménagée, moins de textes au bac de français... Avec la prise en compte des notes de contrôle continu au brevet et au bac, il faut demander que ces adaptations aient lieu tout au long de l'année.

— Avec l'aide de **Laetitia Branciard**, vice-présidente de la Fédération française des dys, responsable du pôle scolarité et numérique.

(1) Maison départementale des personnes handicapées.

En pratique



Plurilinguisme : comment les enfants le vivent-ils ?

En France, **un enfant sur quatre** grandit avec une autre langue que le français⁽¹⁾. Une particularité qui peut être un levier d'épanouissement lorsqu'elle est reconnue.

Texte : ÉMILIE GILMER

« J'ai toujours vécu ma double origine comme un avantage, » comme quelque chose que j'avais en plus par rapport aux autres, témoigne Mathis, 16 ans, bilingue franco-italien. Du coup, quand un enseignant y faisait référence, ça me faisait plaisir. » Si nombre d'élèves vivent, en effet, le passage d'une langue à l'autre comme une source d'épanouissement, les experts du sujet observent quelques contrastes. Comme le souligne l'association Dulala⁽²⁾, par exemple : « Toutes les langues ne bénéficient pas de la même promotion », ce qui a un impact sur l'accueil qu'on leur réserve dans l'univers scolaire.

Autrement dit : si le regard sociétal porté sur la transmission de l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien, le suédois (etc.) – c'est-à-dire les langues européennes – est très positif, il l'est beaucoup moins sur les langues dites de « la migration », comme l'arabe, le turc ou le wolof. Dans ce cas, les représentations et les attitudes sociétales sont plus réfractaires, avec des répercussions à l'école. Parfois même, la question émerge de savoir « à

quoi servent ces langues » et avec elle, l'utilité de les transmettre...

La recherche scientifique en atteste pourtant : le bilinguisme a un impact positif sur le développement cognitif et affectif, quelle que soit « l'autre » langue ; l'occitan, le breton, l'anglais ou le wolof ! Mais il n'a lieu que si ces langues bénéficient d'un regard positif de l'école, si elles sont considérées et valorisées de la même façon que les langues dominantes. Ce qui n'est pas toujours le cas, faute de connaissances et de formation sur le sujet...

Or, la recherche le montre aussi : invisibiliser (à l'école) la langue parlée à la maison peut produire des effets négatifs sur l'estime de soi et ralentir l'apprentissage du français. Toujours selon l'association Dulala : « Les enfants « bilingues malheureux », dont la langue familiale est niée ou même dévalorisée, peuvent développer une forme d'« insécurité linguistique », une honte d'eux-mêmes, une relation difficile à la langue de scolarisation perçue comme arrogante et coercitive. »

(1) Donnée INSEE-INED 2008.

(2) L'association œuvre pour la formation sur le bilinguisme et plurilinguisme dans le champ éducatif.



AVIS D'EXPERT



CHRISTINE HÉLOT,
sociolinguiste et présidente
de l'association Dulala

« Valoriser le bilinguisme ou le plurilinguisme à l'école peut sembler très compliqué dans les classes où de nombreuses langues sont parlées par les élèves. Mais on peut commencer par différentes petites actions pour inclure régulièrement les langues des élèves dans les activités pédagogiques.

Par exemple, il est pertinent de demander de temps en temps aux élèves comment certains mots se disent dans la langue parlée à la maison ou comment on compte jusqu'à dix, par exemple. Ce sont des toutes petites choses mais qui ont un fort pouvoir symbolique vis-à-vis des élèves et de leurs parents. C'est une forme de bienvenue, une façon de leur dire « Je suis au courant que vous parlez cette langue, c'est positif pour votre enfant et c'est une source de richesse pour l'école ». On peut aussi impliquer les parents en leur demandant d'intervenir devant la classe ou d'apporter des ouvrages de littérature dans leur langue. Les enseignants en quête de ressources peuvent par ailleurs se tourner vers l'association Dulala. Nous avons notamment développé un site Internet en partenariat avec la FCPE de la ville de Montreuil – lexilala.org – dans le but de faciliter la communication entre les enseignants et les familles à travers plus de 260 mots clés de l'école traduits dans une vingtaine de langues. »

En pratique



En savoir plus :

Livre

- *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, de Christine Hélot, éd. L'Harmattan.



Que fait l'école de toutes les datas qu'elle collecte ?

La digitalisation des données s'amplifie dans la société, comme à l'école. À quoi servent et que deviennent **les données de nos enfants**, recueillies dans un cadre scolaire ?

Texte : MARIANNE PEYRI

« **O**n constate ces dernières années une amplification des traitements numériques avec l'arrivée des espaces numériques de travail (ENT) tels que Pronote sur un plan administratif, mais aussi pédagogique depuis le confinement », constate Gilles Braun, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale, co-auteur avec Émilie Kerdelhué de l'ouvrage *Que fait l'école des données de nos enfants ?*¹.

Face à la méconnaissance des familles sur l'usage de ces données, l'IGEN s'est ainsi employé à en décoder les usages, les finalités et les risques. « Cette digitalisation des données va continuer à se développer. L'Éducation nationale ne sera pas un secteur à part. Il est dès lors important que les parents soient sensibilisés, comprennent comment sont utilisées ces données et à quoi elles servent. »

Dès l'entrée en maternelle, l'enfant reçoit un INE, identifiant national de l'élève. Il inaugure, en effet, une scolarité ponctuée du recueil d'un nombre important d'informations le concernant : nom, prénoms, date de naissance, vaccinations, problèmes médicaux éventuels, absences, notes

et appréciations, résultats d'examen, statut de demi-pensionnaire...

Les parents, bien que de plus en plus familiarisés avec des logiciels tels que Pronote, Affelnet ou Parcoursup, n'ont, en effet, pas toujours conscience que des milliers de données transitent via de nombreux autres logiciels (Onde, Siècle, Cyclades...). Il s'agit de données à la fois scolaires (l'INE, les bourses, la cantine, le transport scolaire...), mais aussi dites personnelles dans le sens où elles permettent d'identifier la personne : nom, âge, photo, adresse...

Des données sensibles

« Les données sensibles sont en revanche interdites, comme par exemple l'appartenance religieuse, l'origine raciale ou ethnique, l'orientation sexuelle... Certaines données sur la santé des élèves sont néanmoins nécessaires pour une prise en charge. Il y a une finalité, mais il faut savoir qu'elles ne sont accessibles qu'au personnel de santé », explique Gilles Braun qui se montre aussi rassurant sur les données telles que celles relatives au handicap. « Ce qui prévaut est que chacun au sein de l'Éducation nationale n'a accès à

En pratique



ILS ONT DIT

certaines données que si elles sont nécessaires. » Au-delà d'un usage en interne, certaines de ces informations sont transmises au rectorat ou au ministère de l'Éducation nationale, à des collectivités territoriales, voire à des entreprises, gestionnaires de plateformes. Les données par exemple sur la profession des parents servent à des fins statistiques et de pilotage pour allouer des fonds aux établissements REP. Les notes aux évaluations nationales, anonymisées, ont aussi valeur d'indicateurs et ne sont pas reportées dans les livrets scolaires.

Des protections juridiques, techniques et éthiques

Gilles Braun se réjouit de l'entrée en vigueur en 2018, du Règlement général sur la protection des données (RGPD) qui a clarifié sur un plan juridique, au niveau européen, le traitement de ces données personnelles. Depuis cette date, chaque académie a ainsi nommé un délégué à la protection des données, à qui les parents peuvent écrire, s'ils souhaitent avoir des précisions ou demander, dans le cas de situations familiales compliquées, l'effacement du nom de l'enfant de certains fichiers.

Ce service a obligation de réponse. En cas de manquement du rectorat, ils peuvent se tourner vers la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

« Les parents peuvent aussi être rassurés sur la protection des serveurs face à d'éventuelles cyber-attaques. Techniquement, les systèmes sont très protégés, même si on ne peut garantir qu'il n'y aura jamais de problème. L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) assure aussi une veille constante sur le piratage de ces datas. Ainsi, il y a eu très peu d'incidents et ils étaient surtout dus à des erreurs de manipulation au niveau local. L'école n'a pas connu de cyber-attaques, comme celles qui ont touché les hôpitaux ou certaines collectivités locales », commente Gilles Braun.

Enfin, les pratiques sont encadrées par une certaine éthique. Ainsi, si la reconnaissance faciale est autorisée juridiquement, la Cnil a refusé son usage pour contrôler les entrées dans les écoles. Il en a été de même pour l'utilisation de porte-clés connectés qui pouvaient signaler la présence des élèves ou de caméras thermiques pendant la pandémie. Objet de mobilisation de parents d'élèves, l'usage des bornes biométriques, qui permettent par l'identification du contour de la main d'accéder à la cantine, est lui autorisé, mais les parents peuvent refuser ce système et demander une carte de cantine classique.

“Les parents peuvent être rassurés sur la protection des serveurs face à d'éventuelles cyber-attaques. Techniquement, les systèmes sont très protégés.”

—
GILLES BRAUN,
inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale

Rester informés et vigilants

Malgré ces différents pare-feux, la vigilance n'en reste pas moins cruciale. Dans certains pays tels que la Chine, des caméras de reconnaissance des expressions ou des stylos connectés sont autorisés, pour savoir si l'élève travaille vraiment, est attentif ou non, fait ses devoirs à la maison... « Il peut y avoir une toute puissance de ces outils si cela n'est pas encadré. En France, cela n'est pas accepté mais on voit que dans d'autres pays, ils se développent », alerte Gilles Braun pour qui nous vivons aussi dans « un monde où les datas sont l'équivalent du pétrole. Il est dès lors important de ne pas prendre ces usages à la légère, de n'être ni indifférents, ni trop inquiets mais de comprendre et de rester informés. »

(1) Ed. Dunod, 2023.



87%

DES FRANÇAIS
se disent plus sensibles ces dernières années à la protection de leurs données personnelles.
(Source : Sondage Ifop 2020)

Combien de temps les données sont-elles conservées ?

Les données sur l'emploi du temps de l'élève, les absences ou mots des parents sont conservés l'année en cours de la scolarité. Les éléments administratifs (fiche de renseignements, résultats, stage, bulletins...) sont archivés pendant cinquante ans notamment si, une fois adulte, la personne veut pouvoir demander des attestations. Les informations sur Parcoursup sont effacées quelques mois plus tard. Les données relatives à la santé ne sont accessibles qu'aux infirmières pendant l'année en cours, puis sont archivées pendant dix ans à compter de la fin de la scolarité. En cas d'exclusion de la classe ou de l'établissement de moins de 8 jours, les données sont supprimées un an après la date où a été prononcée l'exclusion. Si cette dernière dépasse 8 jours, la notification d'exclusion reste dans le dossier administratif de l'élève.

Décryptage

L'indice de position sociale

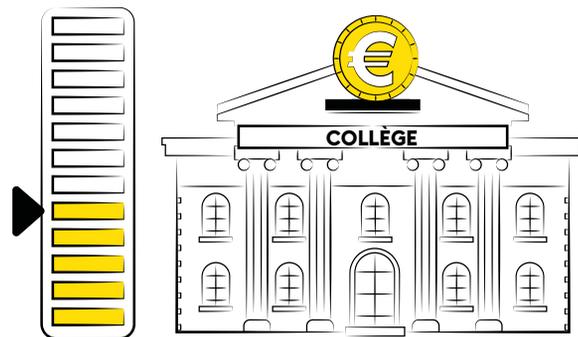
Ce nouvel indicateur a fait apparaître **des disparités sociales flagrantes** entre les établissements scolaires.

Illustration : DAVID LORY

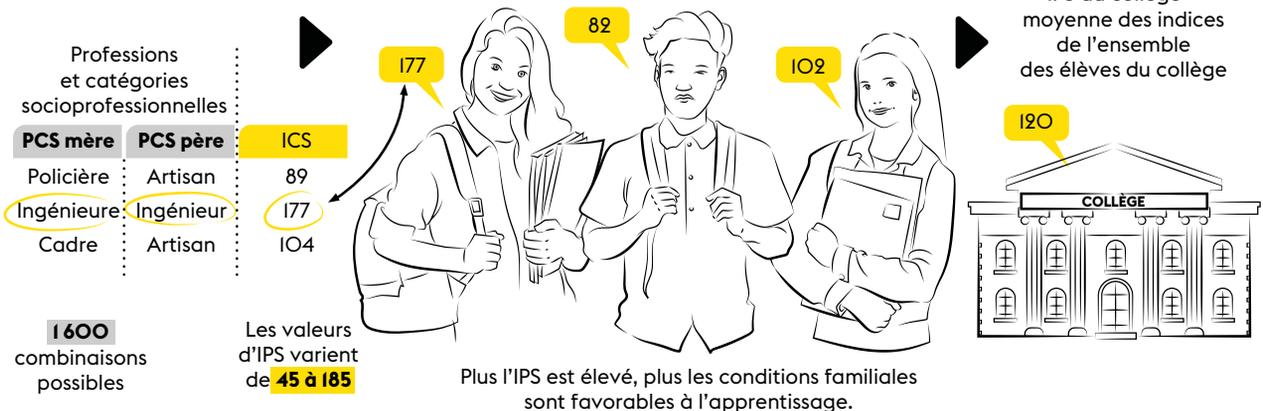
L'IPS résume les conditions **sociales, économiques et culturelles** d'un établissement à partir des professions des parents d'élèves.



Objectif : Savoir si l'établissement scolaire est plus ou moins favorisé et lui attribuer des moyens supplémentaires pour compenser les inégalités.



Comment l'IPS moyen est-il calculé ?



L'AVIS DE LA FCPE

Il aura fallu attendre **qu'un journaliste poursuive en justice le ministère de l'Éducation nationale**, pour que ce dernier soit contraint de publier pour la première fois, le 12 octobre 2022, les indices de position sociale des écoles élémentaires et des collèges publics et privés sous contrat. Jusqu'à présent tenues secrètes par peur que les parents d'élèves ne contournent la carte scolaire, ces données n'ont fait qu'objectiver ce que tout le monde soupçonnait déjà, c'est-à-dire le constat d'une moindre mixité sociale au sein des

établissements privés sous contrat. Les chiffres sont donc sans appel : c'est l'école publique qui prend en charge le plus d'élèves issus de familles défavorisées. Or, les moyens qui lui sont attribués ne sont pas à la hauteur des enjeux. Pire, l'école privée bénéficie d'un soutien financier de l'État **sans qu'aucune mesure contraignante ne lui soit imposée** pour augmenter la diversité sociale du public accueilli. De là à accuser l'école publique de mal faire son travail, il n'y a qu'un pas...

T'AS TES RÈGLES, ET ALORS ?



POUR UNE DISTRIBUTION GRATUITE DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

fcpé

Regards croisés

Les cours d'empathie peuvent-ils réduire le harcèlement ?

Le ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal a confirmé la mise en place de cours d'empathie dès le mois de janvier 2024 dans une école par département avant d'étendre le dispositif plus tard.

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



SERGE TISSERON
Psychiatre

Serge Tisseron a créé en 2007 le « Jeu des trois figures », une activité inspirée du théâtre centrée sur les trois figures de l'agresseur, de la victime et du tiers. Le J3F a des effets démontrés sur les compétences empathiques et le contrôle des émotions.

“ Il faut apprendre aux victimes à s'opposer et aux témoins à intervenir. Ce sont vraiment eux qui détiennent la clé du harcèlement.”

SERGE TISSERON

Comment expliquer l'ampleur du phénomène de harcèlement à l'école ?

Serge Tisseron : L'ampleur du phénomène s'explique par les différents types de harceleurs. Il y a tout d'abord les harceleurs dominateurs. Ils veulent renforcer leur pouvoir et être les premiers par l'emprise qu'ils exercent sur d'autres élèves. L'atmosphère de compétition très forte à l'école en France aggrave cette tendance. On trouve ensuite les conformistes. Ils ne se rendent pas compte, que si l'on est cinquante à dire à un élève « tu sens mauvais », il ne s'en remettra pas. Il faut donc expliquer aux enfants que le relais de ces phrases qui paraissent anodines, est en fait gravissime. Enfin, on trouve les harceleurs de réorientation, des enfants qui ont été eux-mêmes victimes et cherchent à se protéger en harcelant à leur tour.

Emmanuelle Piquet : Ce n'est pas nouveau ! Il y a toujours eu de la violence à l'école. Ce qui change en revanche depuis quinze ans, c'est la façon d'en parler. Avant, les adultes considéraient que c'étaient des brouilles entre élèves. Depuis que l'on mène des enquêtes de victimation, on a commencé à regarder le phénomène de plus près, les chiffres ont donc augmenté. Mais il faut prendre garde au biais de désirabilité. Les collégiens et les lycéens ne veulent pas indiquer dans un questionnaire qu'ils sont harcelés de peur que les adultes le sachent. L'anonymat, ils n'y croient pas, d'autant qu'ils ne font pas confiance aux adultes pour résoudre les problèmes de harcèlement. Or, tout ce qui est entrepris depuis quinze ans, visiblement, ne fonctionne pas. Mais le gouvernement persiste !

Quelles sont les composantes de l'empathie ?

S.T. : Avec l'empathie émotionnelle, nous éprouvons ce que ressent l'autre, comme si nous étions à sa place. L'empathie cognitive nous permet en plus d'apprécier sa vie psychique. Elle permet de comprendre pourquoi chacun réagit différemment face à une même expérience. De récents travaux démontrent l'existence de deux autres composantes. Le souci de l'autre qui apparaît vers l'âge de 2 ans, et le contrôle des impulsions et des émotions qui se construit à partir de 3-4 ans. Cette dernière est considérée comme la composante la plus importante de l'empathie, puisqu'elle permet d'éviter l'affrontement physique et d'utiliser le langage pour résoudre les conflits. Elle permet aussi de se mettre

intentionnellement et émotionnellement à la place de l'autre sans se confondre avec lui.

Le harcèlement scolaire est-il forcément lié au manque d'empathie ?

S.T. : Non, pour plusieurs raisons. D'abord, on peut avoir une très forte empathie, mais réduite à son entourage proche. Et en plus, l'empathie ne suffit pas pour intervenir. Il faut aussi du courage, y compris celui de se désolidariser de son groupe. Beaucoup de travaux montrent qu'un témoin isolé peut être porté à intervenir. Mais dès qu'il y en a plusieurs, les phénomènes de groupe empêchent de se différencier. Chacun attend qu'un autre intervienne, et donc ne fait rien.

E.P. : La plupart du temps, les harceleurs savent très bien se mettre à la place de la victime, pour frapper là où ça fait mal. Ils en éprouvent un plaisir lié à l'emprise qu'ils ont sur le destin de l'autre. Or, ce pouvoir, ils ne sont pas du tout prêts à le lâcher. Leur carburant, c'est la souffrance de l'enfant harcelé. Ensuite, harceler les protège du harcèlement. Les harceleurs n'ont donc aucune raison d'arrêter. Les moraliser ou les sanctionner ne changera rien. D'ailleurs, les harceleurs réussissent à s'adapter. Depuis que le décret sur le durcissement des peines pour les faits de harcèlement en milieu scolaire est sorti il y a un an et demi, environ 40 % des faits de souffrance relationnelle en milieu scolaire que nous observons dans nos centres sont liés à l'isolement. Or, l'isolement n'entre pas dans la définition du harcèlement.

Que pensez-vous de la décision de Gabriel Attal de proposer des « cours d'empathie » ?

S.T. : La décision est excellente, mais la formulation est maladroite. Elle est symptomatique de l'enseignement vertical à la française. La méthode danoise Fri For Mobberi [NDLR : dont va s'inspirer le ministre] ne consiste pas en des cours d'empathie, mais développe les capacités des enfants à intervenir et à collaborer dans le respect mutuel que crée une culture de groupe. L'empathie ne s'enseigne pas. Elle s'apprend dans des activités partagées, ce qui va obliger les enseignants français à évoluer dans leur gestion de classe. La pédagogie de projet, la classe inversée, le tutorat entre élèves devront être valorisés en France dans la lutte contre le harcèlement comme ils le sont dans les pays nordiques et anglo-saxons.

E.P. : Les cours d'empathie sont une injonction paradoxale, car cela peut rendre les harceleurs plus précis. En leur apprenant les signes non verbaux, on donne aux enfants des outils qui leur permettront ensuite d'être encore plus sophistiqués dans leur élaboration harcelante. Encore une fois, on va demander à celui qui ne souffre pas de changer son comportement. Quant aux témoins, ils sont saisis d'émotions contradictoires : la culpabilité, mais aussi la peur légitime



EMMANUELLE PIQUET
Thérapeute

Spécialiste de la thérapie brève stratégique selon l'école de Palo Alto, Emmanuelle Piquet est dirigeante des centres de consultation « Chagrin scolaire » et « À 180 degrés » qui travaillent avec l'enfant ou l'adolescent harcelé afin qu'il trouve en lui les ressources nécessaires pour faire cesser l'agression.

d'être les prochains sur la liste, surtout s'ils sont les copains de la victime. C'est donc problématique de leur demander de ne pas avoir peur et d'être courageux.

Quelles sont les solutions possibles pour lutter efficacement contre le harcèlement ?

S.T. : Il faut d'abord apprendre aux victimes à s'opposer et aux témoins à intervenir. Ce sont vraiment eux qui détiennent la clé du harcèlement. Vous ne ferez pas changer d'avis le harceleur tant qu'il ne rencontrera ni opposition, ni dénonciation. Quant à la formation des enseignants à ces méthodes, elle doit être fondée sur le volontariat. Et ceux qui ont envie de fonctionner de façon plus collaborative avec leur classe doivent être légitimés. Sinon, ils ne continueront pas. Le soutien du ministère actuel est donc formidable !

“
Notre solution, c'est d'élaborer des stratégies de résistance, pour rendre ridicule la posture du harceleur.”

EMMANUELLE PIQUET

E.P. : Le gros problème est que nous considérons que les enfants harcelés n'ont pas de compétences. Quand l'enfant refuse que l'on aille voir le harceleur et ses parents, les adultes ne l'écoutent pas. L'enfant est déjà en souffrance. On renforce donc sa vulnérabilité. Notre solution, c'est de nous mettre à côté des enfants qui souffrent, et pas entre eux et le monde, et de réfléchir avec eux à comment agir différemment pour que l'inconfort change de camp. On élabore des stratégies de résistance pour rendre ridicule la posture du harceleur. On obtient des résultats impressionnants sur l'apaisement de la souffrance. C'est plus complexe et nuancé que de dire « on va rendre le méchant gentil », en lui donnant des cours d'empathie, en le moralisant, ou en le sanctionnant.



Un podcast pour parler des fake news

La classe média (web radio) du collège Fontcarrade de Montpellier a été récompensée par le jury de la **deuxième édition du prix Samuel Paty**, dédiée aux dangers de « l'infox » pour la démocratie.

Texte : ÉMILIE GILMER

” **A**ujourd’hui, avec l’essor des nouvelles communications, de plus en plus de fausses

informations circulent sur la toile et les réseaux, c’est pourquoi nous avons choisi ce thème, “l’infox”, autrement dit les fake news », annonce un jeune homme d’une voix assurée. Ce « lancement » est celui de l’émission écrite, réalisée et enregistrée en direct par vingt-quatre collégiens, tous engagés depuis plusieurs mois dans sa réalisation... Trente-deux minutes au total, ponctuées de micro-trottoirs et d’interviews de spécialistes.

« La classe média existe depuis la rentrée 2021 dans notre établissement, précise Delphine Laurent, enseignante documentaliste. Elle est co-animée par une professeure de français (Céline Jarrouse), une professeure d’histoire-géographie (Muriel Naudin) et moi-même à raison de deux heures par semaine. Elle concerne une classe de 4^e sans que les élèves en aient fait la demande. D’où l’importance de les faire adhérer à la démarche, notamment en leur laissant le choix du sujet. »

Les fake news, c’est donc leur idée ! – la participation au prix Samuel Paty s’est décidée après – tant la question les passionnait. Car dès les premières émissions enregistrées en petits groupes, plusieurs échanges autour de l’infox ont émergé. En lien avec l’actualité : la Russie (et ses campagnes de désinformation), les élections au Brésil – où les fake news venues des deux camps ont inondé la campagne – ou la stratégie d’Elon Musk sur X...

Rester maître de la façon dont on s’informe

C’est ensuite une véritable démarche journalistique qui s’est mise en œuvre : se documenter, chercher des contacts, puis se familiariser avec le micro, poser sa voix, travailler les lancements et les enchaînements... L’engagement de chacun permettant, *in fine*, de produire une émission de qualité, porteuse d’une vraie réflexion sur le sujet. « Ils ont compris l’importance de former leur esprit critique et de rester maître de la façon dont ils s’informent, note Delphine Laurent. D’ailleurs, on a pu constater au fil de l’année qu’ils avaient modifié leurs habitudes : ils recourent

d’avantage l’information et font davantage attention aux sources. Quand on voit ça, on se dit que c’est gagné... ».

Avec même, chaque année, des révélations. « Certains collégiens sont particulièrement à l’aise derrière un micro, jusqu’à envisager une nouvelle orientation », remarque l’enseignante. Tandis que d’autres trouvent leur place à la technique. « L’année dernière, il y a un élève qui m’a dit : “Madame, prenez-moi en photo, car ma mère ne me croit pas quand je lui dis que c’est moi qui manipule la machine...” », indique la documentaliste. Ce sentiment de fierté a d’ailleurs trouvé son point d’orgue lors du voyage à Paris, en octobre, pour recevoir leur prix à la Sorbonne. D’autant plus que l’ensemble des prénoms a été égrené sur scène, comme à la fin du podcast, en guise de signature... « Là, ils ont pris conscience de l’ampleur du travail qu’ils avaient accompli ! »



À ÉCOUTER

fontcarrade.mon-ent-occitanie.fr/
Rubriques : Accueil / L’établissement / Actualités / Blog (page 3).

NOUVEAUX
GOODIES

la
boutique



FCPE



De petits prix
pour de grandes
actions !

e-bt.fr/boutique/fcpe



Nos actions

Pour ce début d'année scolaire, la FCPE a organisé **un cycle de webinaires** consacrés à la santé à l'école, afin d'apporter une information vérifiée aux parents.



NATIONAL

École inclusive, vaccination, santé scolaire...

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

Scolarisation grandissante des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire, augmentation des troubles psychiques chez les élèves à la suite de la pandémie de Covid-19, vaccination au sein des collèves... La santé occupe une place de plus en plus importante à l'école, et à juste titre, tant la réussite scolaire des élèves va de pair avec leur bien-être. C'est pourquoi la FCPE a organisé en ce début d'année scolaire trois webinaires liés à cette thématique.

Le premier temps d'échange, intitulé « L'école inclusive : un parcours du combattant pour les familles », proposé le 23 novembre dernier, avait pour objectif de décrypter pour les parents les démarches à suivre pour que leur enfant bénéficie de la meilleure prise en charge possible. TND, TSA, TDC, PAP, LPI, CMPP, Geva-Sco... Valérie Sirouet, médecin en centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) et médecin référent au centre d'information et de coordination sur les TLA (troubles du langage et des apprentissages) de Rochefort, s'est tout d'abord attachée à décliner

les sigles barbares, qui participent à décourager les familles. S'appuyant sur les questions concrètes des parents, elle a ensuite expliqué les différences entre les dispositifs existants et les aménagements pédagogiques possibles. Une synthèse bienvenue qui a, malgré tout, montré le long chemin qu'il reste à parcourir pour la mise en place d'une école réellement inclusive.

Une information fiable

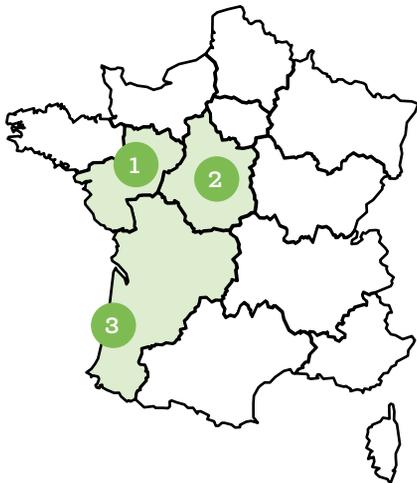
Le 24 novembre, une autre experte, Judith Mueller, médecin épidémiologiste, était en ligne pour délivrer une information fiable aux parents sur la campagne de vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) déployée dans tous les collèves de France. Fréquence des cancers liés aux HPV, facteurs de risque, impact de la vaccination depuis 2007, sécurité du vaccin, justification de la recommandation généralisée aux garçons... l'enseignante-chercheuse à l'EHESP¹ et à l'Institut Pasteur a passé en revue l'ensemble des données importantes et nécessaires pour un consentement libre et éclairé.

Le 28 novembre, ce fut au tour de Patricia Colson, médecin de l'Éducation nationale, et Patricia Garouste, psychologue de l'Éducation nationale, de conclure ce cycle de conférences, avec un webinar dédié à la médecine scolaire. Tour à tour, elles ont présenté aux parents les particularités des quatre professionnels au cœur du service de promotion de la santé en faveur des élèves. L'occasion de dresser le constat d'un grand contraste entre les intentions affichées par le ministère de l'Éducation nationale et la réalité de terrain. Pour les deux professionnelles, une meilleure coordination de tous les acteurs, dont les rôles et les expertises seraient mieux définis, permettrait une plus grande efficacité dans les réponses apportées aux enfants. L'enjeu ? Garantir une équité d'accès à ce service public.

(1) École des hautes études en santé publique.



EN SAVOIR PLUS :
Internet
fcpe.asso.fr/actualite



2

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Mal-être de l'élève : repérer les signes d'alerte



1

MAINE-ET-LOIRE



Saumur : stop aux économies sur le dos des enfants

Des classes surchargées avec 32 élèves en maternelle et 24 élèves en CP-GE1 et un maire qui veut fusionner deux écoles en fermant une école du centre-ville (l'école des Récollets). La FCPE et le syndicat FO se mobilisent depuis des mois pour faire fléchir la municipalité. Pétition, communiqué de presse : Parents et enseignants demandent à être reçus par le DASEN du Maine-et-Loire et le maire de Saumur pour que les élèves des écoles de l'Arche d'Orée et des Récollets puissent faire leur rentrée dans les meilleures conditions en septembre prochain. La mobilisation continue !

EN SAVOIR PLUS :
Internet [Signez la pétition.](#)

Depuis 2020, 10% des enfants et des jeunes présentent des difficultés psychosociales. Autre constat, l'augmentation de la prise de médicaments chez ce même public. Face à ces chiffres qui interpellent, la FCPE de Centre-Val-de-Loire a organisé le 18 novembre dernier une conférence pour repérer les signes qui doivent alerter parents mais aussi professionnels de l'éducation. Comment repérer les signes d'alerte ? Comment accompagner l'enfant, le jeune ? Valérie Verdier, coordinatrice et psychologue à l'Espace santé jeunes de Tours et Benoit Fiaud, coordinateur de la Maison des droits de l'enfant de Touraine, ont co-animé la séquence et répondu aux différentes questions des participants.

Une charte académique en projet

Le recteur qui a largement salué l'initiative de la FCPE a réaffirmé l'importance de l'implication des parents et de leurs représentants. Il a, à cette occasion, annoncé l'écriture de la charte académique élaborée avec les responsables départementaux de la FCPE sur les bonnes relations indispensables entre chefs d'établissement et parents d'élèves. Cette charte, qui fera l'objet d'une signature officielle au niveau académique, sera dans un second temps présentée et votée dans chaque conseil d'administration et conseil d'école de l'académie. Au vu du succès de la conférence, le comité régional Centre-Val-de-Loire FCPE a décidé de reconduire le projet en 2024 !

EN SAVOIR PLUS :
Internet [Revoir la conférence en replay](#)

3

LANDES



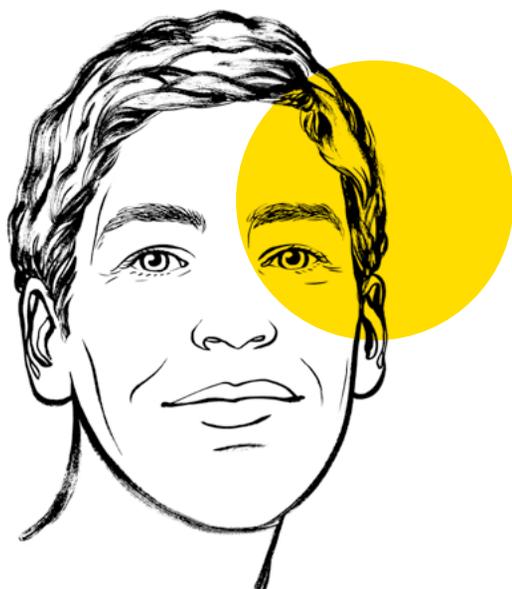
31 506

C'EST LE NOMBRE d'heures non remplacées depuis septembre 2023 (contre 13 608 en 2022), déclarées par les parents d'élèves sur notre site ouyapacours.fcpe.asso.fr

Une manifestation pour que les professeurs soient remplacés

C'en est trop ! Une cinquantaine d'heures recensées non remplacées au collège Val d'Adour, à Grenade-sur-Adour dans les Landes. Aucun cours de musique depuis le début de l'année. Malgré les promesses gouvernementales qui certifiaient qu'à la rentrée, il y aurait un professeur devant chaque classe, la situation ne s'améliore pas dans le collège. Pour exprimer leur ras-le-bol, les parents d'élèves FCPE ont décidé cette fois-ci de manifester samedi 16 décembre leur mécontentement dans la rue. Objectif : ne pas stigmatiser les enseignants absents, ni même la direction de l'établissement, mais maintenir la pression et faire réagir l'académie. Concrètement.

Portrait



Émilie Hanrot, 47 ans, enseignante en petite section de maternelle à Paris, fait un tabac sur les réseaux avec ses vidéos baptisées « Kiffer l'école ». Elle y raconte son quotidien et partage sa vision de l'éducation.

“Ouvrir les portes de la classe”

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

66

Que dire pour que les enfants écoutent ? Comment accompagner ceux qui tapent, crient, poussent ? Que sont les fonctions exécutives ? Face caméra, regard doux et sourire aux lèvres, Émilie distille observations (éclairées) et conseils (avisés). Avec pour bagages son expérience de maîtresse – elle est diplômée depuis 2004 – une passion pour l'éducation et une envie de la partager. Car, elle le dit avec humilité : « Je n'ai rien inventé, j'ai lu beaucoup de livres de psychologues, de médecins, de psychiatres, de neuroscientifiques et je donne à voir ce qui a marché pour moi. » Tout a commencé sur YouTube pendant le confinement. « J'étais dans une super école en REP à Paris et les parents avaient tous des portables, mais pas forcément un ordinateur. Le plus simple était de faire une petite vidéo quotidienne en leur proposant une activité à faire avec leur enfant. Je me suis prise au jeu, j'avais de très bons retours des parents. » Elle décide alors de rendre ses vidéos publiques. Le décollage est fulgurant. Très vite, des milliers d'internautes s'abonnent. Elle en compte aujourd'hui 80 000 sur Facebook et YouTube, 110 000 sur TikTok

et près de 200 000 sur [Instagram](#), et certaines de ces vidéos ont été vues plusieurs millions de fois.

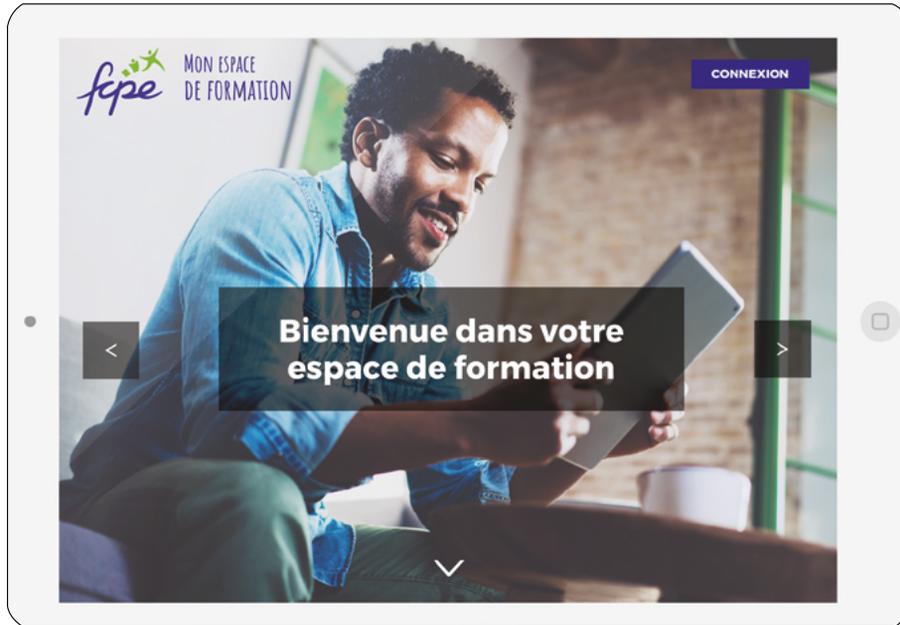
On sait "quoi" enseigner, mais pas "comment"

Le plus étonnant, ce sont les remerciements qu'Émilie reçoit. Des dizaines de messages par semaine, parfois des centaines les jours où elle poste ses vidéos. « Beaucoup de jeunes profs ou de postulants au concours, dit-elle, qui me disent que ça les a beaucoup aidés parce que je montre ce qui se passe dans la classe. » Auteure d'un ouvrage publié en 2014 (*C'est quand la récré ?*, Publibook), l'enseignante, elle-même maman de trois enfants, l'avait déjà constaté : nombreux sont ceux qui aimeraient être une « petite souris » pour voir l'école de l'intérieur ; comprendre ce qu'on attend des élèves, savoir quelle attitude on adopte quand ils réussissent ou quand ils ratent... « Ce qui manque dans nos formations, c'est du concret, ajoute-t-elle. On nous apprend ce qu'il faut enseigner, dans quel ordre, on parle d'objectifs et de compétences, mais on nous dit pas comment faire quand un élève se met debout sur sa table et dit "j'ai pas envie de travailler", quand il y en a deux qui se disputent, quand un élève saccage son travail, quand personne n'écoute la maîtresse... »

Le pouvoir des mots

Elle, d'ailleurs, a ressenti le besoin de se former davantage. À la communication non violente (CNV) notamment. Car, c'est bien cette voie-là qu'elle choisit de mettre en avant : l'apaisement plutôt que les remontrances, par exemple, lorsqu'un élève est en crise. « On sait que se mettre debout au-dessus d'un enfant qui hurle et hurler plus fort que lui, ça ne marche pas. » Avec l'objectif de bâtir un climat de classe le plus serein possible, aussi bien d'ailleurs pour les adultes que pour les enfants eux-mêmes. « Quand va-t-on enfin évoquer l'importance des compétences psychosociales ? s'anime-t-elle. La problématique du harcèlement scolaire est en couverture de tous les journaux mais quand va-t-on réaliser que se parler, ça s'apprend ! » L'empathie, voilà un autre mot que l'enseignante emploie volontiers. Pour dire à quel point la manière dont on s'adresse aux enfants impacte leur épanouissement. Dans l'une de ses vidéos – celle qui a fait le plus de vues – Émilie raconte comment une élève de CP en échec dans ses apprentissages est revenue vers elle des années plus tard pour la remercier de l'avoir qualifiée de « rayon de soleil de la classe » dans un bulletin scolaire. Des mots réconfortants comme un carburant pour l'estime de soi. Car, Émilie le sait : kiffer l'école, c'est précieux...

”



J'AIME MON ÉCOLE PUBLIQUE.FR

*Un espace
de formation
pour les parents d'élèves*



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.

2



Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.

LES 5 ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE

fcpe



4



Il • elle est soutenue dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.

